



## GRAND JEU DE NOËL Du 28 Novembre au 19 Décembre 2024

### REGLEMENT DU JEU

---

#### **Article 1 :**

Dans le cadre de sa mission de soutien aux commerces de proximité, **l'Association Commerçants ENGHIEEN** organise, en partenariat avec les commerçants adhérents, une opération commerciale autour de NOËL, visant à dynamiser le commerce de proximité.

Cet événement intitulé « **Grand Jeu de Noël** » se déroulera du 28 Novembre au 19 Décembre 2024 inclus.

Pour participer, il suffit de remplir un bulletin de participation offert par votre commerçant participant à l'opération (liste des commerçants en annexe) en y inscrivant nom, prénom, adresse, téléphone et e-mail et de le déposer chez un commerçant participant.

#### **Article 2 : Conditions de participation**

La tombola est ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, à l'exception des commerçants participants à l'opération, leur famille et employés.

Le bulletin de participation sera donné par les commerçants partenaires de l'opération pour tout achat.

Un seul bulletin de participation sera accepté par personne. Un contrôle sera effectué par les organisateurs avant tirage pour veiller au respect de la consigne.

**Pour participer : respecter le minimum d'achat fixé par votre commerçant et glisser votre bulletin dans une des urnes disponibles chez les commerçants partenaires de l'opération.**

**Ces commerces sont signalés par des drapeaux et des stickers sur les vitrines.**

#### **Article 3 :**

A l'issue de la collecte des bulletins de participation, ceux-ci seront regroupés dans une seule et même urne pour procéder au **tirage au sort le vendredi 17 janvier 2025, à 14h.**

Celui-ci sera effectué par un membre élu du Conseil Municipal d'Enghien-les-Bains, en public, à la Mairie d'Enghien-les-Bains.

Il sera procédé au tirage au sort de plusieurs billets de tombola selon le nombre de lots mis en jeu. Tout bulletin incomplet ou illisible sera jugé comme nul.

#### **Article 4 :**

**1<sup>er</sup> lot :** Un week-end d'exception à Enghien les bains pour deux personnes comprenant : Une Nuit au Grand Hôtel Barrière avec petit déjeuner, un dîner au Fouquet's et un accès au Casino et au Spa Diane Barrière (Valeur : 667€)

**Du 2° au 9° lot :** un chèque cadeau d'une valeur de 100€  
**Du 10° au 23° lot :** un chèque cadeau d'une valeur de 50€  
**Du 24° au 43° lot :** un chèque cadeau d'une valeur de 25€  
Valeur totale des lots : 2 667€

**Article 5 :**

Les gagnants seront avertis par courriel ou par téléphone entre **le 20 et le 24 janvier 2025**.  
La date limite de retrait des lots est fixée au 15 février 2025 inclus. Les gagnants pourront récupérer leurs lots selon les modalités spécifiées dans le courriel.  
Les personnes gagnantes qui ne se seront pas manifestées pour récupérer leur lot avant cette date se verront déchués de leur droit et perdront la propriété du bien.

**Article 6 :**

Le règlement complet du jeu sera affiché dès le début de l'opération sur le site Internet [www.enghienlesbains.fr](http://www.enghienlesbains.fr), soit à compter du Jeudi 28 Novembre 2024.  
Il sera également consultable à l'accueil de l'Office de Tourisme, 81 rue du Général de Gaulle, ainsi que chez les commerçants participants à l'opération.  
Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.

**Article 7 :**

L'organisateur se réserve le droit de modifier, de proroger ou d'annuler purement et simplement la tombola en raison de tout évènement sans que sa responsabilité ne soit engagée.  
De même, les organisateurs ne seront nullement tenus de délivrer les lots aux fraudeurs lesquels pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

**Article 8 :**

Les participants sont informés que les données nominatives recueillies dans le cadre de ce jeu concours sont nécessaires pour valider leur participation et assurer le suivi de la remise des éventuels lots. Ces données sont destinées exclusivement à l'Organisateur, responsable de leur traitement. En vertu du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD UE 2016/679), les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de limitation du traitement des informations les concernant. Pour exercer ces droits, les participants peuvent contacter l'Organisateur par écrit.  
Les informations recueillies peuvent être utilisées pour l'envoi d'offres commerciales émanant de l'association organisatrice et/ou de ses adhérents, sauf opposition de la part du participant. Celui-ci peut à tout moment retirer son consentement en formulant une demande auprès de l'Organisateur.

**Article 9 :**

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses annexes éventuelles. Les lots offerts ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à leur contre-valeur en argent, ni à échange à la demande des gagnants.



57 rue du Gal de Gaulle  
Enghien-les-Bains  
N° de siret : 49069753500018

## ANNEXE 1

### LISTE DES COMMERÇANTS PARTICIPANTS A L'OPERATION

---

- **AFFLELOU** - 35 rue du Gal de Gaulle
- **11 BIS** – 11 Bis rue de Mora
- **ALTRA STORIA** - 17 rue de l'Arrivée
- **Assurances ABEILLE** - 1 rue du Marché
- **Assurances ROUAH** - 21 rue de l'Arrivée
- **AVRON Automobiles** - 20 rue Pasteur
- **BABYCHOU Services** - 183 avenue de la Division Leclerc
- **BAINS DE PERLES** - 32 rue du Gal de Gaulle
- **BLUE AZUR** - 51 rue du Gal de Gaulle
- **BRAND OUTLET** - 56 rue du Gal de Gaulle
- **BRULERIE D'ENGHIEN** – 15bis rue du Gal de Gaulle
- **LES PIPELETTES FLEURIES** - 5 place du Cardinal Mercier
- **CALLAS** - 11 Bis rue de Mora
- **BOUILLE DE FRIPOULLE** - 17 rue de Mora
- **COLISEE** - 28 rue du Gal de Gaulle
- **L'EPICERIE** - 79 rue du Gal de Gaulle
- **CROCOLIVRE** - 28 rue du Gal de Gaulle
- **DARJEELING** - 30 rue du Gal de Gaulle
- **DRESSING DE LOLA** - 11 rue de Mora
- **EN TRANSPARENCE** - 13 rue du Gal de Gaulle
- **FASHION SAPPES** - 7 rue Robert Schuman
- **FRATELLI D'ITALIA** – 1bis rue de la Libération
- **FRUITS D'AMOUR** - 10 rue de Mora
- **J'ADOR** - 3 rue du Gal de Gaulle
- **LA MAISON DU LAC** - 11 rue de Mora
- **LA STORIA** - 20 rue de Mora
- **LACOSTE – AXESS** - 77 rue du Gal de Gaulle
- **LE CACAOTIER** - 14 rue de Mora
- **LES FOLIES FERMIERES** - 11bis rue de Malleville
- **LIBRAIRIE IMPRESSIONS** - 10 rue Jean Monnet
- **LILTIK** - 14 rue de Mora
- **MAC DONALD'S** – 47 rue du Général de Gaulle
- **MC2** - 73 rue du Gal de Gaulle
- **N COMME** - 5 rue Robert Schuman
- **PALAIS DES THES** - 63 rue du Gal de Gaulle
- **PAYSANT LEDUC** - 65 rue du Gal de Gaulle
- **PHOX** - 35 rue de MORA
- **TOTEM JEUX** - 3 rue Robert Schuman